



DECLARATION DES REPRESENTANTS ET ELUS CGT AU CSEE DU 19 JANVIER 2022

Une fois encore, les élus CGT constatent que leurs questions n'ont pas été retenues. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à voir nos questions évincées de l'ordre du jour. Au CSEE d'octobre 2021, la CFE-CGC et la CGT faisaient chacune une déclaration dénonçant cet abus.

Sur 17 questions, aucune ne figurait à l'ordre du jour initial de ce CSEE. Avant hier soir à 18H15, nous avons découvert un nouvel ordre du jour avec une de nos questions ajoutée.

Depuis longtemps, nous intervenons régulièrement sur ce fonctionnement autoritaire du CSEE.

Nos questions sont systématiquement ignorées sans aucune explication de la part du président ou du secrétaire de l'instance.

Depuis le début du mandat, ce sont plus d'une centaine de questions émanant de salariés qui ont été rejetées sans aucune explication.

En dépit de nos multiples interventions sur le sujet en séance mais aussi auprès du président et du secrétaire, nous ne sommes toujours pas entendus.

Cette censure est une offense faite aux salariés que nous représentons.

Une fois encore, nous dénonçons ce fonctionnement arbitraire et partisan dans la prise en compte des sujets et questions soulevés par les salariés et leurs représentants et vous rappelons l'article 8 du préambule du 27 octobre 1946 qui stipule que

« Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises »